

Procès-verbal de l'Assemblée primaire du lundi 22 février 2021 Séance N° 1

de 20h00 à 20h20
à la salle des abris

Président: M. Martial Kamerzin

Vice-Président : M. Olivier Duchoud

Présents: Mme Nathalie von Dach
M. Sébastien Schornoz
M. Frédéric Délèze

Preneur du PV: M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

21 citoyennes et citoyens sont présents, ainsi que les 5 membres du Conseil communal.

Ouverture de l'Assemblée primaire

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée primaire appelée à se prononcer sur le budget 2021, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe que la séance est enregistrée dans sa totalité.

Le Président remercie les citoyennes et citoyens d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de notre Communauté.

L'Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaires distribués à tous les ménages et par insertion dans le site www.icogne.ch.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Présentation de la planification financière 2022/2025.**
- 4. Lecture du Budget 2021 de la Municipalité.**
- 5. Approbation du Budget 2021 de la Municipalité. Décision.**
- 6. Crans-Montana Energies SA. Information.**
- 7. Divers.**

Le Président demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour.

Avant de passer au point 1 de l'ordre du jour, **le Président** prie l'Assemblée de bien vouloir observer 1 minute de silence en mémoire de Mme Greta Rauch, Mme Christiane Besse, M. Jean-Paul Praplan, M. Médard Duchoud et M. Paul Maertens, décédés depuis la dernière Assemblée.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 août 2020 ayant été publié sur le site www.icogne.ch, **le Président** n'en fait pas lecture.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme M. Jean-Robert Mayor comme scrutateur.

3. Présentation de la planification financière 2022/2025

Le Secrétaire informe que les normes établies par le Canton du Valais imposent aux communes de planifier sur 4 ans leurs futures recettes et dépenses. Il souligne que cette planification est un indicateur primordial mais qu'il est important de faire preuve de prudence lors de l'établissement des budgets communaux.

En effet, il est actuellement très difficile de prévoir les dépenses les recettes d'une commune pour les années futures. **Le Secrétaire** informe qu'à son sens la santé financière de la commune d'Icogne est actuellement satisfaisante mais que l'avenir est incertain.

4. Budget 2021 de la Municipalité

Le Secrétaire donne lecture des principaux chiffres du budget 2021 de la Municipalité.

FONCTIONNEMENT

Charges financières :	CHF 5'276'055.57
Revenus financiers :	CHF 6'111'344.59
Marge d'autofinancement :	CHF 835'289.02
Amortissements ordinaires :	CHF 772'832.65
Attributions aux fonds et financements spéciaux :	CHF 109'217.20
Réévaluations des participations du PA :	CHF 3'528.00

Excédent de charges : CHF 50'288.83

INVESTISSEMENTS

Dépenses :	CHF 958'792.50
Recettes :	CHF 58'000.00
Investissements nets :	CHF 900'792.50

Insuffisance de financement : CHF 65'503.48

M. Marc Scheiwiler demande si un budget spécial a été affecté pour l'éclairage nocturne.

Le Président répond que pour l'instant aucune décision n'a été prise pour réduire l'éclairage nocturne.

M. Gérard Mayor demande à quoi correspond le montant de CHF 20'000.- mis au budget 2021 pour l'éclairage public.

Le Président répond que ce montant concerne le changement des luminaires autour de la chapelle et l'entretien de l'éclairage public.

M. Gérard Mayor informe que la commune d'Ayent a entrepris une démarche pour réduire l'éclairage public nocturne.

Le Président répond que la commune d'Icogne n'a pour l'heure aucun projet en ce sens. Il invite **M. Gérard Mayor** à faire une proposition à la commission de l'énergie.

M. Rodolphe Imhoof demande des précisions sur le montant de CHF 127'100.- affecté dans les investissements pour l'extension de crèche Croc-Soleil.

Le Président répond qu'il s'agit d'un investissement intercommunal visant à agrandir la crèche Croc-Soleil qui est située à Chermignon sur territoire de la commune de Crans-Montana. Le montant de CHF 127'100.- correspond à la part de la commune d'Icogne de 4.1%.

5. Approbation du Budget 2021 de la Municipalité. Décision.

Le Président demande à l'Assemblée primaire de se prononcer à main levée.

L'Assemblée primaire accepte le budget 2021 de la Municipalité par :

Oui : 14

Non : 0

Abstentions déclarées : 3

Décision : le budget 2021 de la Municipalité est accepté par l'Assemblée primaire.

6. Crans-Montana Energies SA. Information.

Le Président informe l'Assemblée primaire que ce point avait été porté à l'ordre du jour pour information car un assainissement de la société Crans-Montana Energies SA est envisagé. Etant donné que certains points doivent être encore réglés, cette information sera remise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée primaire.

7. Divers.

M. Bruno Pellaud informe les membres de l'Assemblée primaire qu'il s'est abstenu lors du vote du budget 2021 car il souhaite avoir des précisions concernant l'état financier de la commune d'Icogne et si la pandémie Covid19 avaient pesées sur les finances communales.

Le Président répond qu'actuellement la commune d'Icogne avait acheté environ 19'000 masques pour un montant d'environ CHF 20'000.-. Ces masques ont été et seront encore distribués gratuitement à la population d'Icogne. Il s'agit pour l'heure de l'unique montant dépensé pour la pandémie Covid19.

Le coût de cette pandémie pour le home foyer le Christ-Roi est d'environ CHF 400'000.-. Au niveau des finances communales, **le Président** ajoute qu'il est difficile actuellement de savoir si la pandémie pèsera sur les finances communales 2020 ainsi que les suivantes.

Le Président remercie les citoyens pour leur participation, clôt l'Assemblée primaire à 20h20 pour passer à l'Assemblée bourgeoise.

Icogne, le 22 février 2021

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen